

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la ligue de Karaté Et disciplines associées des Pays de la Loire

Du dimanche 11 Décembre 2016 à Mouilleron le Captif (85)

Ouverture de la Séance à 17h00

Le Président Franck VALENTI ouvre l'assemblée générale extraordinaire. (RAPPEL : celle du 13 novembre 2016 à Melay (49), n'avait pas obtenu le quorum).

Il souhaite la bienvenue aux Présidents et aux représentants de clubs présents.
25 clubs présents représentant 80 voix.

1) Vote des nouveaux statuts de la Ligue régionale en conformité avec les statuts fédéraux

Contre : 4 voix (1 club : Angers Budo Karaté 490025 représenté par Monsieur LOUVIGNY Denis)

Abstention : 0

Les nouveaux statuts de la Ligue régionale sont adoptés à la majorité

2 Vote du nouveau règlement intérieur de la Ligue régionale en conformité avec le règlement intérieur fédéral

Contre : 0

Abstention : 0

Le nouveau règlement intérieur de la ligue régionale est adopté à l'unanimité

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire par le Président à 17h10

Le Président

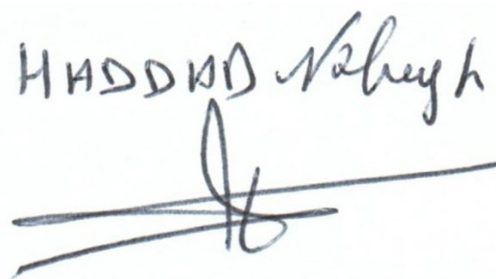
LIGUE KARATÉ & D.A. - PAYS DE LA LOIRE
Maison des Sports
44, rue Romain Rolland - 44100 NANTES



Franck VALENTI

Le Secrétaire Général

HADDAD Nabegh



Nabegh HADDAD